

Canada
Province de Québec
Municipalité de Saint-René-de-Matane



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

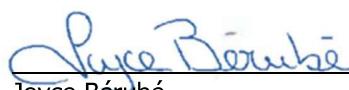
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Joyce Bérubé, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la Municipalité de Saint-René-de-Matane tiendra une séance extraordinaire le 18 décembre, à 19 h 30, à la salle du conseil sise au 178, avenue Saint-René, à Saint-René-de-Matane pour l'adoption du budget pour l'exercice financier 2026 et le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Donné à Saint-René-de-Matane, ce 8 décembre 2025.



Joyce Bérubé
Directrice générale et greffière-trésorière